



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E171640

VALABLE JUSQU'AU 25/02/2026

ÉDITÉ LE

08/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/05/2016

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/10/2024
1 000

Raison sociale : NICO ENERGIE

1 RUE DES PRES
67320 EYWILLER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 2016 B 329

Siret : 821 761 475 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 476674500168

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE ASSURANCES 167267474 K - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE ASSURANCES 167267474 K - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 06 51 20 98 04

Portable : 06 51 20 98 04

Fax :

Site Internet :

E-mail : jernicolas@gmail.com

Responsabilité légale :

JERG NICOLAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/01/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	03/03/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	03/03/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	03/03/2022
o Poêle ou insert bois	03/03/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	19/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/06/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.